

**LE SECTEUR AGRO-ALIMENTAIRE
EN ALGERIE.
LE CAS CEVITAL (Tome 1)**



Recueil réalisé par Djamel BELAID
Ingénieur Agronome

INTRODUCTION

Nous nous proposons de suivre le développement du secteur agro-alimentaire en Algérie à travers le cas atypique de Cevital.

Rappelons que la véritable autosuffisance alimentaire passe par la production de produits agricoles de base et leur transformation. L'importation de produits bruts (huile brute et sucre roux dans le cas de Cevital) et leur transformation ne saurait en aucune manière mettre le consommateur à l'abri des soubresauts de l'économie internationale. Ce type de développement n'est qu'un leurre.

SOMMAIRE

ALGERIE, POUR DES ENTREPRISES AGRO-ALIMENTAIRES PRIVEES CITOYENNES

Djamel BELAID 2.05.2014

Les dessous de l'ascension fulgurante de l'industriel Issad Rebrab.

La première fortune du pays a disposé d'un compte offshore au début des années 1990, à l'époque où la loi algérienne l'interdisait.

Le Monde 27.7.2016 Lyas Hallas.

Issad Rebrab : en Algérie, « on veut tout museler, tout contrôler »

LE MONDE | 17.05.2016 à 14h48 • Mis à jour le 17.05.2016

Propos recueillis par Christophe Ayad

Alger, l'industriel richissime Rebrab orphelin après le départ de Toufik

Issad Rebrab, l'homme le plus riche d'Algérie, ne se montre guère rassuré par la tournure des événements politiques en Algérie qui voit son protecteur, le général Toufik, écarté du pouvoir...

par Louise Dimitrakis - 5 septembre 2015

Cevital: « d'importateur, on est devenu exportateur de sucre, d'huiles raffinées et de verre plat »

Par Abbès Zineb | 29/05/2013 Algérie1.com

150 000 tonnes de sucre pour la première année de Cristal Union en Algérie

09 décembre 2015 à Jeune Afrique

Par Benjamin Polle

Fin de monopole de Cévital sur le sucre

29 juillet 2016 DIA

Algérie : reportage dans l'antre de Cevital

27 novembre 2013 à 12h05

Par Saïd Aït-Hatrit

ALGERIE, POUR DES ENTREPRISES AGRO-ALIMENTAIRES PRIVEES CITOYENNES

Djamel BELAID 2.05.2014

Dans une récente conférence, l'économiste A Benachenhou évoquait le cas de ce patron qui stockait des billets de banque dans ses chambres froides. Certaines entreprises liées au secteur agricole ou agro-alimentaire ont actuellement une activité qui consiste à simplement importer de la matière première, la transformer et à la vendre sous forme de produits finis empochant ainsi de juteuses marges bénéficiaires. Aussi, peut-on se demander si en Algérie l'entreprise agro-alimentaire possède un rôle citoyen ou seulement la fonction d'accumuler un maximum de ressources financières au profit d'un groupe réduit de personnes. Dans ce cas, ne faudrait-il pas envisager de reconsidérer le retour à un monopole de l'Etat sur certaines denrées stratégiques telles le sucre ou l'huile? Ou du moins plus de contrôle?

ALGERIE, UNE ORIENTATION SOCIALE FORTE

En Algérie, au sein de la population s'exprime une volonté forte de prise en compte de l'aspect social du développement économique. L'attente pour un meilleur niveau de vie et de meilleures conditions de vie est forte. Cette situation peut être expliquée par différentes causes.

La tradition des structures anciennes régissant l'activité sociale: djemaa, aarch voire beylik. Des coutumes anciennes telle el aâchur qui consistait à verser au profit des nécessiteux 10% des gains réalisés suite à une activité économique.

Il y a également le fait que la guerre de libération nationale a vu la participation de différentes catégories sociales: paysannerie pauvre, prolétariat urbain ou petite bourgeoisie. Les dirigeants du mouvement de libération nationale exprimaient les aspirations de ces couches sociales. Par ailleurs, l'indépendance s'est accompagnée de la vacance d'entreprises industrielles et agricoles qui a amené des formes d'autogestion. Qu'on ne s'y trompe pas, la réforme agraire des années 70 était une tentative de justice sociale au sein du monde agricole et non pas une quelconque mode importée.

Enfin, l'existence d'une rente liée aux hydrocarbures implique pour beaucoup de citoyens la nécessité d'une redistribution égale des fruits du développement économique. Celui-ci ne résultant pas de l'activité d'une seule catégorie d'entrepreneurs privés.

L'expérience dans les années 70 d'une économie avec une dominante étatique a permis une redistribution des fruits de la rente liée aux hydrocarbures. Elle a permis la création d'un embryon d'industrie lourde. Cette politique a également été marquée par des dysfonctionnements. Des phénomènes d'impatience ont pu exister çà et là¹. Les réajustements structurels réalisés durant les années 80 ont réduit la part du secteur étatique au profit d'intervenants privés dont certains ont pu acquérir dans des conditions extrêmement favorables d'outils de production ou bénéficier de monopoles.

L'opinion publique a donc porté son attente pour de meilleures conditions de vie sur l'action protectrice de l'Etat mais également sur l'entreprise privée. Celles-ci prenant en partie le relais d'une économie administrée

par la puissance publique. Cela, non par du fait d'une adhésion de la population à une politique libérale mais plutôt par un rejet d'une politique à dominance étatique mal conduite. La nuance semble faible. Pourtant l'attente sociale reste là. Il y a actuellement un report de l'attente par la population d'une meilleure qualité de vie sur l'activité privée. Aussi, lorsque dans une interview² le pdg de NCA Rouiba, Slim Othmani, utilise l'expression de « pouvoir algérien³ », il commet une erreur de jugement. De part l'attente de la population, et de par la place prise par NCA dans l'imaginaire populaire, il fait partie de ce « pouvoir algérien ». Non, pas au sens politique, mais dans sa dimension économique. Rappelons, que NCA a récemment mobilisé 25 millions d'euros en investissements. A ce titre, et du fait de l'omniprésence des produits de cette marque dans les rayons des commerces, cette marque signifie une présence forte de l'opérateur économique. De même pour le sucre et l'huile estampillés du logo de Cevital.

L'ENTREPRISE PRIVEE, DES POSTURES A ENCOURAGER.

On peut mettre au crédit de grandes entreprises agro-alimentaires plusieurs réalisations qui vont dans le sens d'une attitude citoyenne. C'est ainsi que SIM ou Cevital s'investissent dans le développement de filières universitaires⁴. Cevital investit dans la formation de ses cadres.

Les laiteries Soummam et Danone investissent dans l'appui technique aux éleveurs laitiers et donc dans la formation technique de ceux-ci.

Les formes sont diverses et peuvent prendre parfois la forme de mécénat. Salah Yermèche rappelle dans El Watan du 23.04.2014 que l'huilerie «Kessi et Frères» à Tamassit (Aghribs) n'a jamais « dérogé à la règle de leurs grands-parents, Dda l'Hocine et Hadj Mohand-Bwarab, en versant les «aâchur» (le 10e de la quantité produite) aux zaouiâs et aux démunis de la région. Comme de coutume ancestrale également, pendant cette période, les jeunes Kessi mettent chaque matin une quantité de pains chauds, avec un grand plat d'huile à la disposition de tout passant ». Pour sa part, le groupe Ifri a choisi de financer la construction d'une mosquée dans la vallée de la Soummam.

NCA Rouiba a été introduite en bourse par ses

dirigeants. La dynamisation de la bourse peut constituer un moyen de drainer les ressources financières endormies dans des « bas de laine » vers le secteur de la production.

A noter le taux de marges de certains secteurs tels la semoulerie où Mr Ezraïmi évoque un taux de 34% à ses débuts (sources ; presse nationale).

L'ENTREPRISE PRIVEE, DES POSTURES PARFOIS CRITICABLES

L'une des principales critiques qu'il est possible de formuler à l'égard de certaines entreprises agro-alimentaires est de se reposer totalement ou partiellement sur l'utilisation de seules matières premières importées. C'est notamment le cas avec le sucre et l'huile (Cevital), les boissons (NCA Rouiba⁵), les céréales (Groupe Benamor, SIM, Groupe Metidji), la poudre de lait⁶ ou les aliments pour bétail. L'exemple le plus flagrant est donné dans le cas de le raffinage du sucre, la trituration des graines oléagineuses ou la reconstitution de jus à partir de concentrés.

A contrario, certaines entreprises réalisent des taux record d'incorporation de matières premières locales. La palme revient à Groupe Benamor au niveau de la tomate industrielle. Alors que d'autres mettent à l'arrêt leur production de produits alimentaires en conserve, cette entreprise a su mobiliser des agriculteurs leur faisant tripler leur rendement de tomates. Mieux, cette entreprise a initié un mouvement de développement de la qualité et des quantités de blés durs produits localement.

Il faut également citer les cas des laiteries Soummam, Djurdjura Danone ou de Ghardaïa qui réalisent des taux d'intégration de lait frais local de 40% et plus. La laiterie Soummam se disant déterminée à se passer de poudre de lait importée dans les prochaines années.

Certaines entreprises souhaitent développer à tout prix une activité d'export comme si la performance de la réussite économique se mesurait à l'aune des quantités de produits exportées. Or, la production locale a du mal à satisfaire la demande locale. Par ailleurs, le milieu naturel agricole algérien est fragile. Faut-il rappeler les graves processus en cours de désertification, d'érosion et de salinisation des terres? Quant à exporter des produits agricole, cela signifie exporter de « l'eau virtuelle ». Toute produit agricole nécessite l'utilisation d'eau. Sommes nous assez pourvus en eau pour nous permettre d'en « exporter » à travers des produits agricoles?

Certaines entreprises privées ne s'intéressent qu'aux productions assurant les meilleures marges financières. NCA Rouiba, anciennement productrice de légumes en conserves, a totalement arrêté cette activité pour se consacrer aux jus de fruits. Des boulangers détournent la farine subventionnées destinées à la fabrication de pain

vers la pâtisserie. Enfin, certains industriels dénoncent⁷ avec justesse le secteur de l'informel pour non respect des normes. Mais n'est ce pas aux industriels ayant réussi grâce aux facilités accordées par les pouvoirs publics d'aider les jeunes entrepreneurs? Le chômage des jeunes serait-il à ce point bas que les jeunes ne soient pas dignes d'intérêt?

L'ENTREPRISE PRIVEE, DES RESPONSABILITES CITOYENNES A ASSUMER

On peut se demander ce qui constitue la responsabilité citoyenne des entreprises privées. Les économistes et sociologues ont des arguments en la matière. Prenons les arguments les plus évidents.

De part l'organisation actuel du marché, les industriels privés algériens ne font pas face à la concurrence des firmes étrangères. Ils évoluent au niveau d'un marché captif.

Par ailleurs, ils interviennent sur un marché dont le revenu des consommateurs est amélioré par la rente tirée des hydrocarbures.

Enfin, pour certains, ils bénéficient de structures industrielles mises en place par les pouvoirs publics et cédées à des prix plus qu'abordables ou bénéficient de l'attribution d'un quasi monopole.

On est donc en droit d'attendre des entreprises privées du secteur agro-alimentaire plus d'incorporation de matière première locale, plus de création d'emplois, plus de formation de main d'oeuvre, plus d'innovation.

Alors que les maladies cardio-vasculaires et diabétiques explosent en Algérie, quel pourrait être le rôle de ces entreprises? On pourrait s'attendre, dans le cas d'un savoir faire en matière de production de conserves alimentaires, de production de légumes en conserves comme le fait à l'étranger Bonduelle; voire au développement d'une gamme de légumes congelés et de 4 ème gamme. Lorsque une entreprise maîtrise la technique du conditionnement Tetra Pack on pourrait s'attendre également qu'elle produisent des soupes de légumes. Le consommateur algérien a un régime trop riche, il lui faut plus de fibres et de légumes dans son alimentation.

LE ROLE DES POUVOIRS PUBLICS

Les pouvoirs publics ont un rôle fondamental afin d'orienter les entreprises privées à avoir un rôle citoyen. L'un des moyens est de bien négocier l'adhésion de l'Algérie à l'OMC. Cette adhésion ne peut se faire en laissant les entreprises étrangères venir concurrencer les jeunes entreprises locales. Idem vis à vis des accords d'association à venir avec l'Union Européenne ou la zone d'échanges économique avec les pays arabes. Il est en effet, plus facile de composer avec une entreprise locale qu'avec une multinationale qui par ailleurs reversent ses

bénéfices sous forme de dividendes à un fonds de pension étranger.

Un autre moyen aux mains des pouvoirs publics est la fiscalité. Celle-ci est parfois inexistante dans certaines branches en amont de l'agriculture telle la commercialisation de gros des fruits et légumes. De nombreux économistes, dont Slimane Bedrani, estiment que la fiscalité agricole est à revoir.

Les pouvoirs publics peuvent également agir sur le comportement des entreprises en les obligeant à un taux d'incorporation de matières premières dans leur processus de fabrication. Est-il normal qu'un jus d'oranges ne comporte aucune orange venant de la Mitidja ou pas d'abricot de N'Gaous?

Dans le cas des fabricants de semoule ou de lait les pouvoirs ont su inciter les industriels à plus d'intégration.

On peut se demander pourquoi Cevital ou NCA Rouiba sont autorisées à produire avec 0% d'intégration de matières premières locales dans leurs produits alors que la laiterie Soummam réussi à incorporer 40% de lait frais dans ses produits? Certes, si certaines matières premières sont difficiles à produire localement, il peut être accordé des dérogations. Mais, il est difficilement explicable que ces entreprises ne développent pas un processus d'intégration de matière premières locales. Processus qui rappelons le pourrait créer de la valeur et de l'emploi. Concernant le sucre, il faut rappeler que nos voisins marocains arrivent à produire 50% de leurs besoins en plantant notamment de la betterave à sucre. Cette plante pousserait-elle bien que d'un côté de la frontière?

Les pouvoirs publics de doivent également d'avoir une action vis à vis de l'informel. Il ne s'agit pas là de l'informel criminel⁸. Celui-ci est à combattre avec la plus grande fermeté et on ne peut que soutenir l'action des forces de sécurité engagées dans des actions aux frontières. La question qui est posée est de ré-intégrer dans les circuits officiels certaines pratiques. Dans le cas de la fabrication des jus de fruits, les fabricants non déclarés pourraient bénéficier de mesures permettant leur régularisation. Ainsi, dans le cas cité, quel pourrait être le rôle d'accompagnement de structures professionnelles telles l'association des producteurs de

boissons? Les grandes sociétés ayant pignons sur rue n'ont-elles pas un rôle de « grand frère » à exercer?

LE ROLE REGALIEN DE L'ETAT

En résumé, l'entreprise privée en Algérie, et en particulier dans l'agro-alimentaire a une dimension citoyenne. Cela est lié à un contexte historique et économique-politique plus récent. Certains dirigeants ne semblent ne pas avoir intégré cette notion. Cela se manifeste par de faibles taux d'intégration, par leur présence sur les seuls segment de marchés les plus rémunérateurs et parfois par un discours étonnant. Ces investisseurs doivent comprendre que leur réussite dépend de la réussite de l'ensemble de la société⁹.

C'est aux pouvoirs publics mais également à la société civile de le leur rappeler¹⁰. Les pouvoirs publics disposent pour cela d'outils: fiscaux, juridiques, ou liés contrôle des changes voire par la reconsidération de l'attribution des monopoles liés à l'importation. En ce sens, les pouvoirs publics ne feraient qu'exercer un droit régalien: celui de l'intérêt général.

Notes :

1Ces impatiences ont pu s'exprimer par exemple à travers les railleries populaires concernant la politique des pouvoirs publics concernant la distribution de bénéfices de coopératives agricoles « tawzi' el arbeh » alors que les marchés locaux faisaient face parfois à des pénuries. Un bilan impartial de cette période reste à établir.

2Interview au magazine Dziri.

3Cette expression est surtout utilisée par des personnes se situant dans une opposition.

4SIM intervient au niveau d'une école de meunerie à Blida et Cevital dans une filière de gestion et de recherche à Béjaïa.

5La totalité de la matière première est importée.

6La part importée est variable.

7Slim Othmani a dénoncé dans la presse les fabricants illégaux de boissons utilisant des « baignoires » dans la région de Tipaza.

8Voir le rapport du CNES sur l'informel. L'informel criminel comprend notamment les activités de contrebande.

9L'état des ateliers et usines des industriels privés d'Alep en Syrie est là pour le témoigner.

10Les manifestation de jeunes chômeurs réclamant de l'emploi sont une des formes de revendications.

Les dessous de l'ascension fulgurante de l'industriel Issad Rebrab.

La première fortune du pays a disposé d'un compte offshore au début des années 1990, à l'époque où la loi algérienne l'interdisait.

Le Monde 27.7.2016 Lyas Hallas.

Le patron du groupe Cevital, I Rebrab, compte parmi les plus anciens clients du cabinet d'avocats panaméen Mossack Fonseca, mis en cause dans le scandale des « Panama Papers ». En juin 1992, alors que le pays s'enfonçait dans la tourmente de la « décennie noire » entre Etat et terroristes djihadistes, I Rebrab, alors importateur de ronds à béton, a recouru au service de M Fonseca pour créer une société offshore, Dicoma Entreprise Ltd. L'entreprise, domiciliée aux îles Vierges Britanniques devait gérer un portefeuille placé chez l'Union des banques suisses (UBS) à Genève. A l'époque, Rebrab n'avait pas d'activités à l'étranger. La loi algérienne interdit la possession à l'étranger d'avoirs issus d'une activité en Algérie.

Selon les documents obtenus par le Consortium International des journalistes d'investigations et le quotidien allemand *Süddeutsche Zeitung*, I Rebrab restera l'ayant droit de cette société au capital de 50 000 dollars jusqu'au mois de mars 1996, date à laquelle elle sera dissoute à sa demande. « Je soussigné, M. Issad Rebrab, actionnaire unique de la société Dicoma Enterprise Ltd, vous prie de bien vouloir procéder à la liquidation de cette dernière, après paiement des frais », a recommandé M. Rebrab dans un courrier adressé en date du 15 décembre 1995 à l'antenne genevoise de Mossack Fonseca.

En fait, le cabinet panaméen a transféré les activités, - en particulier

la gestion du compte à l'UBS – de la société dissoute à une autre structure offshore, Anilson Management Ltd, domiciliée dans un autre paradis fiscal, l'île de Niue, dans le Pacifique sud.

Contacté par son secrétariat et directement au téléphone, Issad R n'a pas souhaité commenté l'information. Jointe par tél, sa chargée de communication, Soraya Djermoune, a nié l'existence de cette société : « M. R vous dit qu'il n'a jamais eu de société aux îles Vierges britanniques. »

Activité d'import-export

Première fortune d'Algérie, I R est à la tête d'un groupe dont le chiffre d'affaires a dépassé 3 milliards de \$ (2,7 milliards €) en 2015. Les acquisitions qu'il a réalisées ces dernières années – les groupes français Oxxo et Brandt, l'usine espagnol d'aluminium Alas et les aciéries italiennes Lucchini – lui donnent une envergure résolument internationale.

Mais si Cevital, créé en 1998, est devenu ce qu'il est, c'est parce que le patron du groupe a bénéficié pendant très longtemps de monopoles sur les importations de produits de grande consommation. D'abord le rond à béton, puis le sucre et l'huile. C'est cette activité d'import-export qui a d'ailleurs alimenté ce compte suisse d'I. Rebrab, mis à jour dans les « PP ». L'argent provisionnant ce compte proviendrait de l'importation de ronds à béton d'Italie et de l'exportation de ronds à béton

de l'usine Metal Sider vers le Maroc et de déchets ferreux vers la Russie.

C'est aussi ce flux d'argent qui a permis à M Rebrab de se lancer dans l'agro-alimentaire en France (Délice Mondial et Isla Mondial) où il s'est installé après le sabotage de l'usine Metal Sider d'Ouled Moussa par un groupe armé au milieu des années 1990. Et de financer les importations du sucre à son retour en Algérie, en 1993.

En 1991, la SACE, organisme italien de couverture des exportations, a mis à disposition de l'Algérie un crédit de 300 millions \$ pour l'exportation de ronds à béton italiens vers l'Algérie, que le gouvernement Hamrouche avait répartis sur cinq banques. Metal Sider a obtenu deux quotas pour 100 millions \$. Les autres quotas ont bénéficié aux entreprises publiques SNS (60 millions) et Cosider, ainsi qu'un privé Koninef.

Une polémique avait éclaté à l'époque, lorsque les responsables de la SNS avaient accusés M. R qui achetait moins cher par le biais d'un trader algérien installé en Italie dont la société s'appelle Prodeco, d'importer en fait de l'acier ukrainien irradié transitant par la Péninsule. Parallèlement, Metal Sider a effectué des opérations d'exportation de ronds à béton vers Sonasid au Maroc, en 1993. Les opérations de commerce extérieur de M. Rebrab ne se limitaient néanmoins pas aux ronds à béton, à cette époque-là. Au prétexte de transformer en ronds à béton, il achetait d'importantes quantités de déchets ferreux. Puisque les quantités drainées dépassaient les capacités de l'usine, une bonne partie de ces déchets était exportée, malgré un arrêté interministériel de 1992, interdisant ce type d'exportations.

M.Rebrab s'est trouvé en situation de monopole pour la récupération de ces déchets comme pour leurs exportations, car il bénéficiait d'une dérogation. L'arrêté a été abrogé début 1994. Entre-temps, IR a eu le temps de décoller, et de gêner ceux, qui au sein du pouvoir, lui ont donné d'indispensables coups de pouce.

Issad Rebrab : en Algérie, « on veut tout museler, tout contrôler »

LE MONDE | 17.05.2016 à 14h48 • Mis à jour le 17.05.2016

Propos recueillis par Christophe Ayad

[Le journaliste Ch. Ayad du journal Le Monde s'est fait remarqué par des articles d'une rare virulence contre le gouvernement syrien et une certaine sympathie vis à vis des « rebelles modérés ». Chacun appréciera...

Chacun pourra remarquer les questions tendancieuses de ce journaliste ; il n'hésite pas à suggérer le régionalisme comme explication aux difficultés de M. Rebrab. A ce propos, chacun notera l'excellente réponse du PDG de Cevital et comment il renvoie le journaliste « dans ses cordes »ndlr]

image: http://s2.lemde.fr/image/2016/05/17/534x0/4920861_7_d272_2015-10-13-813268a-5515956-01-06_be26c0ca19af7dec67d6fc73b81239cc.jpg L'homme d'affaires algérien Issad Rebrab à Alger, le 30 janvier 2014.

A la tête d'une fortune estimée à 3,1 milliards de dollars (2,7 milliards d'euros), Issad Rebrab, 71 ans, est la première fortune privée d'Algérie. Son groupe, Cevital, est aujourd'hui leader dans le secteur de l'agroalimentaire en Afrique. Présent aussi dans l'industrie, il a racheté en 2014 le groupe Brandt. En conflit ouvert avec les proches du président Abdelaziz Bouteflika, à qui il reproche son immobilisme, il vient de racheter le quotidien El Khabar, le deuxième quotidien arabophone algérien. Mais le gouvernement a saisi la justice pour faire annuler la vente. Il y voit une volonté de museler la liberté d'expression.

Pourquoi avez-vous voulu racheter le quotidien « El Khabar » ?

Les journalistes et les actionnaires nous ont sollicités parce qu'ils étaient en difficulté, étant donné que certains cercles du pouvoir leur ont coupé la publicité des organismes publics. El Khabar, qui est un journal indépendant, nous a demandé d'entrer dans le capital du journal pour sauver ses emplois, mais aussi son indépendance. Étant donné que je suis un entrepreneur citoyen, j'ai répondu favorablement. Sauver près de 500 emplois et défendre toutes les libertés dans le sens le plus large et en particulier la liberté d'expression est à mon sens un devoir citoyen. Moi-même, en tant que personne, j'ai investi dans le journal Liberté dans les moments les plus difficiles des années 1990 pour promouvoir la démocratie, la liberté d'expression et la liberté d'entreprendre.

Lire aussi : En Algérie, l'avenir du quotidien « El-Khabar » en suspens

La procédure judiciaire contre votre rachat du quotidien « El Khabar » est-elle motivée politiquement ?

Nous n'arrivons pas à nous expliquer cette situation. Nous avons respecté scrupuleusement les lois et la réglementation algériennes concernant cette acquisition. L'acte a été approuvé, non seulement par nos juristes,

mais aussi par le notaire qui a enregistré la vente : s'il y avait eu un problème juridique, il n'aurait pas pu réaliser l'acte, encore moins le publier. Du point de vue du droit, nous sommes sereins. Si la justice est réellement appliquée, nous n'avons aucun problème. Si elle est instrumentalisée, c'est une autre affaire... Pour ce que j'en comprends, on veut en réalité limiter la liberté d'expression, la liberté de la presse, comme on a aussi limité la liberté d'entreprendre.

« Je suis un électron libre, un homme indépendant, et je pense que je paye les conséquences de ma liberté »

Nous avons aussi des projets industriels que nous n'avons pas pu réaliser parce que nous n'avons pas eu l'autorisation du Conseil national des investissements (CNI) qui limite le seuil des investissements à 15 millions d'euros actuellement (initialement à 5 millions), alors que nous sommes dans un pays qui a besoin de créations d'emplois, et qui a le potentiel pour avoir une croissance à deux chiffres. Nous avons besoin de diversifier notre économie pour essayer de ne plus dépendre des hydrocarbures, qui constituent 97 % de nos exportations. D'autant que la baisse des cours du pétrole a divisé par trois les revenus de la nation.

Avez-vous peur que la crise économique se transforme en crise sociale ?

Je me soucie beaucoup pour mon pays. Dans moins de cinq ans, il y aura 10 millions de nouveaux demandeurs d'emploi. En 2025, l'Algérie comptera 50 millions d'habitants. Nous allons consommer de plus en plus d'électricité, près de 5 % de plus par an de gaz et de carburant. Nous ne pourrons plus exporter ce que nous vendons aujourd'hui. Il est temps de diversifier notre économie.

Nous pourrions devenir exportateurs dans quasiment tous les domaines. Notre groupe en a fait la démonstration dans plusieurs secteurs, par exemple dans le verre plat, Cevital exporte 80 % de ses capacités de production, le reste couvre l'intégralité des besoins nationaux. C'est aussi le cas de l'agroalimentaire, du

sucres blancs, des huiles végétales, des margarines... Nous sommes en train de nous tourner vers l'exportation dans les fenêtres double vitrage, l'électroménager, et nous comptons le faire dans le ciment et d'autres domaines. L'Algérie a un grand potentiel, des avantages comparatifs. Nous avons tout pour devenir un pays développé pour peu qu'on libère les initiatives et le foncier industriel.

Lire aussi : Les revenus pétroliers de l'Algérie ont chuté de 70 % en moins de deux ans

Ces entraves dans la presse, dans les affaires, sont-elles dues à vos prises de position contre le quatrième mandat du président Bouteflika ?

Je ne me suis jamais immiscé dans la question du quatrième mandat. Mon inquiétude, c'est surtout le développement économique de l'Algérie. Nous ne sommes pas les seuls à être ainsi freinés. Les investisseurs qui veulent investir en Algérie et qui ne sont pas proches du pouvoir en souffrent aussi. Je n'arrive pas à m'expliquer cela. Ce sont des questions que tout le monde se pose. Personne ne comprend ce freinage.

Pour quelle raison a-t-on instauré une limitation d'investissement à 15 millions d'euros par projet, au-delà duquel on doit solliciter l'autorisation du CNI pour créer des emplois et de la richesse, et il n'est pas certain d'obtenir l'autorisation ? Pourquoi ne libérerait-on pas les investissements quels que soient le secteur, le lieu et le montant ? Aujourd'hui, on a l'impression qu'on veut tout museler, tout contrôler, alors que le rôle de l'Etat est d'encourager, réguler et redistribuer la richesse, et pas de la freiner.

Quand vous dites « on », à qui pensez-vous ?

Les décideurs qui auraient le pouvoir de réformer et d'encourager l'investissement diversifié, créateur d'emplois.

Est-ce que le pays est dirigé par le président Bouteflika ou celui-ci n'est-il pas en état de le faire ?

Je lis comme tout le monde ce qu'écrit la presse, mais je ne suis pas dans le sérail pour l'informer ou le confirmer.

Lire aussi : En Algérie, la réforme de la Constitution adoptée

Vous avez fait des déclarations selon lesquelles les décideurs n'étaient pas prêts à laisser un Kabyle accéder au sommet...

Ce n'est pas tout à fait cela. D'ailleurs, le directeur de cabinet de la présidence de la République est un Kabyle. Et dans le domaine économique, il y a des Kabyles, tel que le président du Forum des chefs d'entreprises, qui sont dans le sérail. Ce n'est pas un problème de régionalisme, c'est plutôt une affaire de soumission : le pouvoir n'aime pas et ne supporte pas les hommes indépendants et libres.

Quel était le sens de vos déclarations ?

Je suis un électron libre, un homme indépendant, et je pense que je paye les conséquences de ma liberté.

Quel est le moral des Algériens aujourd'hui ?

Aujourd'hui, les Algériens ont besoin d'espérer une vie meilleure. Il est évident que, quand les gens ne trouvent pas d'emploi, quand le pouvoir d'achat baisse et que la crise économique se profile à l'horizon, le désespoir s'installe avec ses conséquences sur la stabilité du pays.

Christophe Ayad

Rédacteur en chef International

En savoir plus sur
http://www.lemonde.fr/international/article/2016/05/17/issad-rebrab-en-algerie-on-veut-tout-museler-tout-controler_4920903_3210.html#RtDd0p3LefvzBu7i.99

Alger, l'industriel richissime Rebrab orphelin après le départ de Toufik

Issad Rebrab, l'homme le plus riche d'Algérie, ne se montre guère rassuré par la tournure des événements politiques en Algérie qui voit son protecteur, le général Toufik, écarté du pouvoir...
par Louise Dimitrakis - 5 septembre 2015

Issad Rebrab, le patron du premier groupe privé algérien, Cevital (4 milliards de dollars de chiffre d'affaires) a toujours été très proche des puissants généraux algériens des années 90 et à leur tête le célèbre général Toufik, l'homme qui a dirigé pendant 25 ans les services secrets algériens le DRS. D'origine kabyle, Rebrab n'a jamais son soutien soutien aux caciques de l'armée algérien qui ont contesté plus tard le pouvoir politique d'Abdelaziz Bouteflika. Cette proximité avec les généraux Mohamed Touati, Nezzar et Toufik a valu à Issad Rrebrab l'hostilité d'Abdelaziz Bouteflika mais la faveur à Paris de plusieurs personnalités importantes d'ont l'ancien ministre de l'industrie, le flamboyant Arnaud Montebourg.

Les chinois à la rescousse

Mais aujourd'hui, avec la mise à la retraite du général Toufik, Issad Rebrab perd un protecteur de poids. Cette perte pourrait compromettre sérieusement son business florissant en Algérie. Depuis plusieurs mois, il rencontre de nombreux blocages et des ministres veulent mettre fin aux privilèges dont jouit Rebrab auprès de l'administration algérienne. Face à cette nouvelle donne, et pour anticiper tout nouveau changement politique en sa défaveur, Rebrab s'est lancé en discussion avec plusieurs groupes asiatiques notamment chinois dans l'optique de vendre 49% des parts de son groupe CEVITAL, a-t-on appris de plusieurs sources. Une façon de s'immuniser politiquement contre toutes les possibles représailles dont il ferait l'objet de la part du clan présidentiel d'Abdelaziz Bouteflika.

Cette vente pourrait rapporter au richissime algérien jusqu'à 3 milliards de dollars. Selon plusieurs sources très bien introduites dans les milieux des affaires en Algérie, Rebrab négocie l'entrée massive dans le capital d'un grand groupe chinois. "Il souhaite, nous confie un homme d'affaires, récupérer uniquement 500 millions de dollars en cash à l'étranger".

L'heure de la curée

Des hommes d'affaires richissimes proches de la famille Bouteflika s'appêtent à concurrencer rudement l'homme de Toufik. Histoire de l'éarter notamment de l'industrie du sucre. Le groupe privé Mazouz, dont l'actionnaire majoritaire Ahmed Mazouz est l'un des financiers de la campagne en faveur du 4e mandat de Bouteflika, va mettre en place un méga projet dans l'industrie du sucre en 2016 dans la région de sétif, à l'est du pays. Plus de 400 millions d'euros seront consacrés à ces insatallations pour casser la domination de Cevital.

Par ailleurs, le groupe de la famille Dahmani s'appête à se lancer dans le même business en partenariat avec le français Cristal Union. Officieusement, les autorités algériennes reprochent à l'homme le plus riche d'Algérie de ne pas ramener des devises dans les caisses de son pays alors que lui a profité du soutien de l'Etat pour pouvoir exporter ses produits agroalimentaires transformés.

Cevital: « d'importateur, on est devenu exportateur de sucre, d'huiles raffinées et de verre plat »

Par Abbès Zineb | 29/05/2013 Algérie1.com

[Consciemment ou non, de nombreux journalistes entretiennent l'autosuffisance de l'économie algérienne en sucre et huile. Or, il ne s'agit que de transformation de produits bruts. La véritable indépendance économique passe par le développement de cultures sucrières comme la betterave à sucre ou par le développement de cultures oléagineuses comme le colza ou le tournesol. ndlr]

Implantée en Algérie, la plus grande raffinerie de sucre au monde appartenant au groupe Cevital annonce une augmentation de capacité de production de 2 millions à 2,7 millions de tonnes l'an en 2014, selon son président Issad Rebrab dans une interview à Xinhua en marge du 21e sommet de l'Union africaine (UA) à Addis-Abeba en Ethiopie.

Mastodonte de l'économie africaine avec un chiffre d'affaires de 3,5 milliards de dollars américains en 2012 projeté à 4 milliards de dollars cette année, Cevital qui tire 60% de son chiffre d'affaires de l'industrie agroalimentaire et de l'agriculture sur une gamme de plus de douze métiers, exporte jusqu'ici sa production de sucre dans 28 pays étrangers, fait savoir son patron.

Question : Au moment où beaucoup d'entreprises africaines peinent à se consolider du fait d'un environnement institutionnel parfois difficile, qu'est-ce qui fait la force de votre groupe Cevital ?

Réponse : J'ai démarré en 1971 par une participation dans une toute petite entreprise de construction métallique avec quatre employés. En réinvestissant tous nos résultats, on est arrivé en 1999 à 780 collaborateurs, pour un chiffre d'affaires de 50 millions de dollars. L'année derrière, on a réalisé 3 milliards 500 millions de dollars de chiffre d'affaires, avec près de 13.000 collaborateurs. Cette année, on compte réaliser 4 milliards de dollars. Nous prévoyons pour 2015, 5 à 7 milliards et nous prévoyons pour 25 milliards de dollars en 2020.

Q : Vous dites que vous êtes dans douze métiers. Pourquoi une telle diversification ?

R : Nous sommes dans plus de dix métiers différents. Nous sommes dans l'industrie agroalimentaire d'abord, qui représente 60% de nos activités. Nous sommes dans l'électronique et l'électroménager, dans le verre plat, dans la distribution automobile et le montage des remorques, dans la production de l'électricité, dans l'industrie du bâtiment, dans la grande distribution, dans le shipping. Voilà un peu tous nos activités et aujourd'hui on est intéressé à investir en Afrique dans l'industrie agroalimentaire au départ, et puis aussi pourquoi dans toutes les activités économiques. Parce qu'aujourd'hui dans nos pays en Afrique, tout est à faire, que ce soit dans la production de l'électricité, dans les infrastructures, dans la logistique. Mais le plus urgent et

le secteur porteur, c'est l'industrie agroalimentaire et l'agriculture.

D'abord, nous avons analysé les marchés les dix dernières années. Nous avons constaté que depuis 2005 les prix des produits agroalimentaires ne font qu'augmenter. Et ce n'est le fait non pas simplement de la croissance démographique au niveau mondial, mais surtout les cinq grands pays peuplés dans le monde tels que la Chine, l'Inde, le Brésil, l'Indonésie et le Mexique ont vu leur pouvoir d'achat augmenter ces dix dernières années, ce qui fait qu'ils consomment davantage. Il y a dix ans, les Chinois consommaient 5 kilos de sucre par an et par habitant, aujourd'hui ils en consomment 12. L'Algérie en consomme 33 à 34, l'Europe 44 à 45, les Etats-Unis 50.

Q : Vous pensez que la sécurité alimentaire en Afrique est hypothéquée ?

R : Nous sommes très inquiets au niveau de la sécurité alimentaire. Jamais les stocks des produits de première nécessité ne sont tombés aussi bas. Et nous avons assisté en 2007 à la situation où le Vietnam a arrêté ses exportations de riz. Ça a créé l'émeute de la faim au niveau du Sénégal et au niveau de la Côte d'Ivoire. Les Russes en 2008 avaient stoppé leurs exportations de blé. On a vu les prix du blé multipliés par deux et demi. Et aujourd'hui on n'est pas à l'abri d'un aléa climatique. Donc, notre souci majeur est la sécurité alimentaire au niveau de nos pays et puis qui peuvent créer aussi des emplois.

Q : Vous avez la plus grande raffinerie de sucre au monde. Quelles sont les perspectives ?

R : Aujourd'hui, notre raffinerie de sucre a une capacité de 2 millions de tonnes par an. On veut la faire passer en 2014 à 2 millions 700.000 tonnes. Nous couvrons la totalité des besoins du marché national et on dégage des exportations dans 28 pays différents. Nous, notre philosophie c'est de voir grand, commencer petit et aller vite. Alors, dans tous les secteurs dans lesquels nous investissons, c'est pour faire passer le pays du stade importateur au stade exportateur. On l'a fait pour le sucre, les huiles raffinées, le verre plat et nous le faisons aussi maintenant pour l'électronique et l'électroménager. Nous avons aussi plusieurs projets dans différents domaines : pétrochimie, sidérurgie, cimenterie, etc. (Xinhu)

150 000 tonnes de sucre pour la première année de Cristal Union en Algérie

09 décembre 2015 à Jeune Afrique

Par Benjamin Polle

La raffinerie d'Ouled Moussa, bâtie dans le cadre d'un partenariat entre l'algérien LaBelle et le français Cristal Union, tourne depuis une semaine. Objectif pour 2016 : 150 000 tonnes. Un nouvel entrant sur le marché algérien qui va davantage encore redistribuer les cartes de la production sucrière nationale, après l'annonce de la fin du monopole de fait de Cevital en 2016.

À lire aussi

Le puzzle mondial d'Issad Rebrab

C'est parti pour la production de sucre franco-algérien. La raffinerie d'Ouled Moussa, bâtie à 30 kilomètres d'Alger dans le cadre d'un partenariat conclu entre l'algérien LaBelle (65%) et le français Cristal Union (35% via sa filiale Cristal Raffinage), tourne depuis une semaine.

650 tonnes de sucre raffiné en sont sorties mardi et l'objectif pour la première année complète est d'atteindre 150 000 tonnes (la moitié des 350 000 tonnes que l'usine entend transformer fin 2017 ou début 2018). Le rythme de croisière de 700 000 tonnes, affiché par les deux partenaires dans un communiqué rendu public le 08 décembre, est lui renvoyé au doublement de la capacité de transformation des machines installées dans l'usine, pas avant 2020.

Trois ans de retard

Le coût de construction, annoncé à 70 millions d'euros au moment de l'approbation de la co-entreprise par le Conseil des participations de l'État algérien en janvier 2011, est finalement de 150 millions d'euros. Plusieurs raisons expliquent ce doublement de l'investissement, financé pour un tiers par le capital des deux associés et à 60 % par de la dette.

Au premier chef, le retard à l'allumage du lancement de l'usine, attendu en 2012 mais effectif seulement en décembre 2015. Plus de trois années d'écart avec le calendrier initial qui, selon nos informations, s'expliquent par : le retrait de Sit International, la minoterie française associée au partenariat de départ sans vraiment en avoir les compétences, les difficultés d'importation et de dédouanement de machines pas toujours solutionnées par l'ANDI algérienne, l'agence nationale de développement de l'investissement, et des retards de paiement de la dizaine de sous-traitants français et européens associés à la construction de l'usine.

Coca, Pepsi, Danone

Le sucre roux importé du Brésil, réceptionné au port d'Alger et désormais raffiné en sucres industriel et de bouche à Ouled Moussa doit abonder, pour environ la moitié de la production, le marché algérois où Cristal Union a ses principaux clients dans l'agroalimentaire. Fruital, producteurs et distributeurs des produits de Coca-Cola en Algérie, son concurrent ABC Pepsi, ou Danone, compteront parmi les premiers clients.

Le reste de la production ira aux productions du Groupe LaBelle, actif en Algérie dans les huiles, les pâtes alimentaires, la semoule, le café et la margarine. De l'export « en Afrique du Nord et au Sahel » est également annoncé par les deux partenaires, dans le communiqué de Cristal Union, sans davantage de précisions.

Le chiffre d'affaires est espéré à quelque 200 millions d'euros annuels, à condition de passer le cap des 300 000 tonnes et de les revendre à plus de 600 euros l'unité.

Nouvel entrant

Ce nouvel entrant sur le marché algérien va davantage encore redistribuer les cartes de la production sucrière nationale. En octobre 2015, le ministre algérien du Commerce, Bakhti Belaïb, a annoncé la fin du monopole de fait de Cevital sur la production de sucre en 2016, par la mise en service de trois nouvelles usines.

À lire aussi :

Sucre : Yes we canne !

Le groupe LaBelle dispose déjà à Ouled Moussa de plusieurs usines (minoterie, semoulerie, couscousserie, torréfaction, unité de production de margarine). Il est également actif dans le conditionnement, en petite contenance, de riz, lentilles, haricots, pois chiches, sucre cristallisé et de lait. Il salarie 2 000 personnes.

Cristal Union est un groupe coopératif agro-industriel producteur de sucre et de bioéthanol. Son chiffre d'affaires reculait au terme de l'exercice clos le 30 septembre 2014 à 1,8 milliard d'euros, contre 1,9 milliard d'euros un an plus tôt. Le résultat d'exploitation était lui aussi en net recul, à 118 millions d'euros fin 2014, contre 216 millions d'euros fin 2013.

Benjamin Polle

Fin de monopole de Cévital sur le sucre

29 juillet 2016 DIA

Cevital

Le produit Skor produit par Cevital ne sera plus le seul sur le marché.

Le président du FCE, Ali Haddad a révélé, ce jeudi, les noms des trois bénéficiaires des autorisations accordées par le gouvernement pour réaliser des raffineries de sucre. Il s'agit du groupe KOUGC de Réda Koulinef, du groupe Mazouz et du groupe Beldjilali Benahmed. Cette annonce signe officiellement la fin du monopole du groupe Cevital appartenant à l'homme d'affaires Issad Rabrab sur le sucre. Cette annonce intervient au moment où une guerre froide a été ouverte entre l'homme d'affaires et le ministre de l'Industrie et des mines Abdeslam Bouchouareb, au point où une rumeur d'un mandat d'arrêt contre Rebrab a été lancée, créant un flou dans le milieu des affaires et de l'investissement en Algérie.

.

Algérie : reportage dans l'antre de Cevital

27 novembre 2013 à 12h05

Par Saïd Aït-Hatrit Jeune Afrique

Il y a quinze ans, Issad Rebrab a installé le noyau de son groupe, Cevital, à Béjaïa. Reportage au coeur de la plus grande société privée d'Algérie.

Vue depuis Yemma Gouraya, le mont de la sainte patronne qui veille sur la cité des Hammadites, l'unité agroalimentaire de Cevital ressemble à un confetti. Coincé à Béjaïa entre la mer, le port autonome et l'embouchure du fleuve Soummam, le coeur économique du premier groupe privé algérien paraît encore plus petit face au vaste terrain occupé par Sonatrach, le géant public des hydrocarbures, de l'autre côté du fleuve.

À mesure que l'on approche de l'usine, pourtant, l'oeuvre d'Issad Rebrab prend de l'ampleur sur ses 14 ha, dont une partie gagnée sur la mer. Depuis qu'il l'a installée, en 1998, l'ancien comptable s'est arrangé pour que chaque nouvelle unité fournisse les revenus nécessaires au financement de la suivante et au remboursement des prêts. Aujourd'hui, l'espace est saturé. Des tuyaux relient la raffinerie d'huile aux quais. Des tapis roulants aériens circulent entre les silos à sucre ou à céréales et à légumineuses, vendues en l'état (400 000 t de maïs et de soja importées chaque année), et les unités de production. Le plus grand – 65 m de diamètre et de haut – a une capacité de 150 000 t. De quoi alimenter l'Algérie en sucre durant quarante jours, assure Lounès Ihadadene, le directeur d'exploitation du site.

Lire aussi :

Algérie : Rebrab rejoint la liste des milliardaires de Forbes

Algérie : l'État fait valoir son droit de préemption dans la vente de Michelin à Cevital

L'algérien Cevital accélère en Espagne

L'algérien Cevital rachète le français Oxco

Tourteau

À l'entrée de l'usine, l'odeur de sucre caramélisé domine. Cette immense cuisine à ciel ouvert rejette un léger dépôt mat et brun, visible sur les vitres. Plus près de la raffinerie d'huile, une agréable odeur de tourteau (résidus solides obtenus après l'extraction de l'huile) lutte avec celle de déchets organiques en décomposition. En 2012, 450 000 t d'huile, essentiellement destinées au marché national, sont sorties de Cevital Agro. Mais c'est dans le sucre – avec la plus grande raffinerie d'Afrique – que Cevital excelle. En 2013, 1,6 million de tonnes sont attendues, dont 1 million pour le marché national, estimé à 1,1 million de tonnes. Cette année, 600 000 t seront exportées vers une vingtaine de pays, en Afrique de

l'Ouest, pour des clients tels que Coca-Cola, mais aussi vers l'Europe (Ferrero Rocher) et le Moyen-Orient. En 2010, première année de vente hors d'Algérie, 150 000 t seulement avaient quitté le territoire national.

Premier exportateur du pays hors hydrocarbures, le groupe veut produire 2 millions de tonnes de sucre en 2014, soit un gain de productivité de 400 000 t. Il s'appuie pour cela sur du matériel unique dans le pays, comme ces deux grues montées sur 14 roues et capables de charger et décharger 36 t de sucre par coup de mâchoire. Cevital fournit aussi du sucre liquide à l'industrie nationale des boissons. L'entreprise, qui envisage de produire du sucre roux, est la seule en Algérie à avoir utilisé un « bibo » (Bulk In, Bags Out), navire-usine de 30 000 à 40 000 t qui permet de charger en vrac au départ et de décharger emballé à l'arrivée.

A Cevital, la grève a laissé des traces

Depuis le mouvement de grève qui a momentanément paralysé son activité, Cevital Agro semble avoir amélioré ses pratiques managériales... Mais ne compte toujours pas de syndicat.

Lire la suite ici

« Tchipa »

Le succès de Cevital a rejailli sur la ville, qui, pourtant, était le second choix du patron, derrière Alger, trop congestionnée. Au détour d'une rue, on peut croiser l'un de ses 3 700 employés, reconnaissables à leur veste bleu et jaune. Cevital recrute une majorité d'ingénieurs très jeunes, issus de l'université locale, les forme et les fait évoluer. L'an dernier, la première grève organisée dans l'entreprise a provoqué une restructuration en profondeur des méthodes managériales, même si Cevital continue à fonctionner sans syndicat constitué à Béjaïa. Les critiques sur la pollution de l'usine, toujours rejetées par la direction, ont molli. De même que les rumeurs qui prêtaient à Issad Rebrab des liens Cevital infoavec des hommes de pouvoir lors de son installation. « Pour la moindre procédure, les Algériens doivent passer par la tchipa (pot-de-vin) ou leurs relations, explique Hafid, bougiote de naissance. Comment pourraient-ils imaginer que Cevital a obtenu un terrain sur un port sans faire de même ? » Rebrab, lui, assure rejeter ces pratiques, soulignant les blocages que ses projets subissent.

« Être sur le port de Béjaïa n'a pas que des avantages,

souligne Francesc Goula-Mallofré, directeur général de Cevital Agro. Il est en centre-ville, et l'espace, limité, ne peut se gagner que sur la mer. Un bateau arrivé en rade doit attendre vingt à vingt-cinq jours. » L'autoroute qui mène à la capitale (située à 180 km à l'ouest) n'existe que sur une centaine de kilomètres, après quoi la nationale 5 reprend ses droits, dans une vallée de la Soummam spécialisée dans l'agroalimentaire et donc encombrée de poids-lourds. « Il en coûte cinq à sept heures de trajet pour les 115 000 camions qui doivent sortir chaque année de l'unité », explique Sid Ali Adjouadi, le directeur commercial. Cette année, les autorités ont lancé les travaux qui doivent relier Béjaïa à l'autoroute est-ouest, sur les Hauts Plateaux. Mais ils ne prendront fin, au mieux, qu'en 2015.

Pour pallier ces difficultés, Cevital a fondé en 2007 Numilog, une filiale de transport – secteur encore peu structuré – qu'elle a dynamisée depuis un an. Numilog

assurera la logistique de l'entreprise via sa plateforme de Bouira (30 %), à 130 km à l'ouest de Béjaïa, et par le biais de partenaires (70 %).

Déjà présent de la production à la grande distribution, Cevital espère installer bientôt sur le port une unité de trituration de graines oléagineuses, afin d'en extraire l'huile brute – importée jusque-là. L'entreprise n'attend que l'extension du port sur la mer, prévue de longue date. Elle souhaite aussi rapprocher et intégrer son usine de bouteilles en plastique, aujourd'hui à Tizi-Ouzou.

En octobre, quelques mois après Djibouti, le ministre soudanais de l'Agriculture est venu chercher l'expertise de Cevital. En jeu : des partenariats industriels, mais aussi l'approvisionnement direct du groupe algérien à partir de l'Afrique. De quoi nourrir le « monstre » de Béjaïa.

Saïd Aït-Hatr

PLUSIEURS DÉCÈS DUS AU CANCER ONT ÉTÉ ENREGISTRÉS DANS CE COMPLEXE INDUSTRIEL

L'huile Cevital est-elle cancérigène?

Par Kamel LAKHDAR-CHAOUICHE - Samedi 21 Janvier 2012 L'Expression dz.com

«Il y a sûrement des produits cancérigènes que l'on trouve dans les déchets et les résidus extraits du sucre (l'aspartam) ainsi que les huiles»

«Le problème du complexe Cevital installé dans le centre urbain est très sensible et demeure entouré de zones d'ombre», soutient le P/APW de Béjaïa.

Les langues se délient enfin au complexe Cevital à Béjaïa. Les travailleurs de ce groupe viennent de soulever la chape de plomb qui pesait sur une entreprise qui se voulait pourtant «citoyenne». Pour dire le mal qui les ronge, les travailleurs ont défié la peur. Ils se sont mis en grève pour dénoncer les disparités salariales, la dictature patronale et enfin l'univers «cancérigène» dans lequel ils évoluent. A ce niveau, les travailleurs affirment que les faits sont graves. «Aujourd'hui, nous avons constaté que certains ouvriers sont touchés par certaines maladies, en l'occurrence le cancer qui est à l'origine de la mort de pas moins de cinq travailleurs durant les années 2011 et 2012. Rien que la semaine dernière, nous avons perdu un collègue atteint par le cancer», témoigne notre interlocuteur, s'exprimant dans l'anonymat. Et de poursuivre: «Il y a sûrement des produits cancérigènes, que l'on trouve dans les déchets et les résidus extraits du sucre (l'aspartam) ainsi que les huiles dans lesquelles on trouve les graisses hydrogénées et qui sont certainement à l'origine des maladies mortelles ayant atteint des ouvriers du complexe Cevital.»

Le travail dans les raffineries et l'entretien sont, selon notre interlocuteur, deux domaines où les travailleurs sont exposés aux effets indésirables et nocifs pour la santé. «Dans les conditions actuelles où nous travaillons, nous savons tous que nous sommes exposés à des maladies mortelles, en l'occurrence le cancer. Néanmoins, nous cachons notre mal» témoigne encore F. Mustapha, tout en notant qu'aujourd'hui, si les travailleurs du complexe privé Cevital veulent se doter d'une section syndicale, c'est pour défendre leurs droits matériels et moraux. «Dans notre plate-forme de revendications, nous avons cette fois-ci, exigé une bonne couverture sociale et d'élargir la convention pour tous les soins, en intégrant les membres de la famille du travailleur», soutient-il, relevant que la discrimination

salariale, l'injustice sociale, les inégalités, le manque d'hygiène et de sécurité sont les conditions de travail lamentables dans lesquelles ils travaillent. De son côté, le président de l'Assemblée populaire de la wilaya de Béjaïa, Hamid Ferhat, a indiqué que le problème du complexe Cevital installé dans le centre urbain de la wilaya de Béjaïa est très sensible et demeure entouré de zones d'ombre quant aux conséquences néfastes qu'il peut engendrer sur l'environnement, voire sur la santé publique. Il faut dire que tout a commencé il y a bien longtemps, mais on n'osait pas en parler. Le monde de Cévital est insulaire et donne rarement une fenêtre sur l'Algérie.

L'ivresse d'être embauché chez Rebrab est vite estompée par le rythme de travail. Le trois-huit (3X8) fait fonctionner les machines H24 et inonde le marché algérien d'huile et de sucre. Il faut bien satisfaire les besoins en consommation, vu la situation de monopole de fait qu'exerce Cevital. Mais côté travailleurs, c'est la cadence infernale et tous les accidents de travail qui vont avec. Les accidents sont légion. Mais il ne faut surtout pas en parler. Ceux qui osent sont congédiés. Le monde de Cévital est divisé en deux: les commandants et les exécutants. Les premiers jouent aux chefs, les seconds constituent les équipes.

Les premiers se sucent bien, les seconds intériorisent leur rage. Les premiers se sont octroyé des primes allant jusqu'à 100 briques, les seconds devaient se contenter de miettes. Il ne peut même pas pratiquer les droits que la République lui a octroyés.

Cependant, les grévistes, qui se sont révoltés pour la première fois par un mouvement de protestation, ne comptent pas lâcher prise, si leur direction ne répond pas favorablement d'ici la fin du mois à leurs doléances. «Nous n'avons repris notre travail qu'à la suite de l'engagement de Salim Rebrab de répondre positivement à nos revendications avant la fin du mois lors de la rencontre avec une délégation des travailleurs du complexe mercredi soir», souligne F. Mustapha, exerçant dans le service chargé de la sécurité.